

Déclaration de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe sur le camp d'Achraf

mercredi, 30 septembre 2009

APCE, Déclaration écrite no 430, 29 septembre - L'attaque meurtrière des forces irakiennes contre le camp d'Achraf, où résident 3400 opposants iraniens, a fait 11 morts et 500 blessés. De plus, 36 réfugiés du camp ont été enlevés. Le régime iranien tente de détruire le camp et ses habitants par l'intermédiaire du Gouvernement irakien. Le refus de l'Irak de libérer les 36 otages au mépris de deux décisions de justice suscite de graves inquiétudes, tout comme la présence des forces irakiennes à Achraf.

La résolution adoptée le 24 avril 2009 par le Parlement européen souligne que les résidents d'Achraf sont protégés par la 4e Convention de Genève et que le Gouvernement irakien ne doit ni les expulser, ni les déplacer de force sur son territoire. Elle appelle également l'Irak à mettre fin au blocus du camp.

Nous appelons les forces américaines en Irak à garantir les droits des résidents d'Achraf et à protéger ces derniers contre les violences et les mauvais traitements. Nous demandons qu'une équipe d'observateurs de l'ONU s'installe à Achraf pour garantir la sécurité des réfugiés et que l'Irak facilite le déploiement de cette équipe.

Nous partageons l'inquiétude des parents des résidents d'Achraf en grève de la faim en Europe et en Amérique du Nord. Nous nous engageons à suivre le dossier d'Achraf et, plus particulièrement, le cas des 36 personnes enlevées.

Doc. 12046
29 septembre 2009